



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grève des Hôtessees et Stewards d'Air France : 5 syndicats maintiennent leur préavis

ROISSY, LE 24 JUILLET 2016, 20h00

Le décompte des déclarations de grève des Hôtessees et Stewards par nos Organisations Syndicales laisse présager d'une mobilisation historique qui atteint déjà 55% de grévistes et pourrait atteindre au moins 70% dès la première journée.

Cette mobilisation d'ampleur soutenue par les 3 syndicats de pilotes d'Air France et parallèlement à une grève déclenchée les 30 et 31 juillet par nos collègues sol de la plateforme Roissy Charles de Gaulle, démontre à nouveau l'obstination de la Direction de l'Entreprise qui refuse par dogme d'accéder à des revendications plus que raisonnables au vue de la situation financière de l'Entreprise.

En effet, après 220 millions d'euros d'économies et de productivité réalisés entre 2013 et 2015 par les PNC entraînant la suppression de plus de 2000 postes et permettant le redressement de la Compagnie, l'Entreprise refuse aujourd'hui de protéger notre population pour une durée supérieure à 17 mois.

Considérant les salariés d'Air France comme la seule variable d'ajustement, elle refuse de s'engager sur la durée et prévoit d'ores et déjà, au mépris de la sécurité et de la sureté à bord, de nouvelles baisses de nos compositions d'équipages.

Notre population PNC est pourtant épuisée par la densification du service et l'augmentation des cadences. L'explosion des arrêts maladies et des risques psychosociaux en témoigne.

Dans le même temps les attentats se multiplient à travers le monde et dans nos escales réclamant une vigilance et un professionnalisme incompatibles avec de nouvelles baisses d'effectifs.

Nos demandes légitimes ne semblent pas émouvoir l'Entreprise qui a rompu tout contact depuis vendredi et se concentre désormais sur la déstabilisation de notre mouvement de grève.

L'intersyndicale PNC SNPNC-FO/UNSA PNC qui a prouvé à de nombreuses reprises et dernièrement à l'occasion de la négociation du plan Transform 2015 qu'elle était capable de s'engager lorsque l'Entreprise allait mal demande aujourd'hui un changement radical du dialogue et de la politique sociale d'Air France. Cela passe notamment par une amélioration significative de nos conditions de travail sur la durée.

Une Entreprise de service au client comme Air France ne peut se développer sans la confiance de ses salariés.